

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 28
Présents : 23
Votants : 26

OBJET :

**Tarifs du cimetière
communal**

L'an deux mille vingt-trois, le SEIZE avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune d'Isle (Haute-Vienne), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Gilles BEGOUT, Maire.

PRÉSENTS (23) : M. BEGOUT, M. THEILLET, Mme LAPLACE .M. PERIGAUD, Mme CUEILLE, M. MALIFARGE, Mme COUDERT, M NEGREMONT BEUCHER, Mme FONTARENSKY. Mme NICAUD , M DUCHER, M IGOULZAN, Mme DEVILLE, M LAPRAZ, Mme KABTA. Mme QUINTIN, M MERIGOUX, Mme FIGUEIREDO, Mme CUEILLE, Mme SELLIN, Mme MAZOU. M CHOURROT. Mme CHOPINET.

ABSENTS EXCUSÉS (5), M JACQUELINE, M HORTHOLARY, M JOHNSON, M CHATEGNIER, Mme ANTONIO,

POUVOIRS (3) : M JACQUELINE a donné pouvoir à Viviane DEVILLE, M HORTHOLARY a donné pouvoir à Pascal THEILLET , M CHATEGNIER a donné pouvoir à Gilles BEGOUT

Pascale FONTARENSKY est désignée comme secrétaire de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2223-14 et L2223-15

Vu l'avis de la commission sociale réunie le 27 janvier 2025 ;

Les communes peuvent, sans toutefois être tenues d'instituer l'ensemble des catégories ci-après énumérées, accorder dans leurs cimetières :

- 1° Des concessions temporaires pour quinze ans au plus ;
- 2° Des concessions trentenaires ;

Les concessions sont accordées moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par le conseil municipal.

Il est proposé de nouveaux tarifs concernant le cimetière dans les conditions suivantes :

Concessions pour 15 ans – 47€ le m²

Surface en m ²	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
3.36	105,28 €	52,64 €	157,92 €
5.60	175,47 €	87,73 €	263,20 €

Concessions pour 30 ans – 94€ le m²

Surface en m ²	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
3.36	210,56 €	105,28 €	315,84 €
5.60	350,94 €	175,46 €	526,40 €

Cavurne – 0.80m X 0.80m sur 1m² de terrain

Durée	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
15 ans	306,67 €	153,33 €	460,00 €
30 ans	333,33 €	166,67 €	500,00 €

Case de Columbarium

Durée	Montant pour la commune	Montant pour le CCAS	Montant total
15 ans	277,33 €	138,67 €	416,00 €

Location du caveau communal par mois :

- Du 1^{er} au 6^{ème} mois : 20.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- adopte les tarifs présentés ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces de nature nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département

Modalité de publicité
Effectuée le 2 mai 2025

Fait en délibéré en Mairie les jours mois et an
Au registre sont les signatures
POUR COPIE CONFORME
ISLE, le 16 avril 2025
Le Maire Gilles BEGOUT

